

Date de révision: 12-août-2016

Informations de mise à jour 13-oct.-2015

FDS 10861

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : THIXATROL® MAX
Numéro d'Enregistrement REACH: 01-0000017860-69-XXXX
Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description d'utilisation du produit: Additif rhéologique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: Elementis UK Ltd.
c/o Elementis GmbH
Stolberger Str. 370
50933 Cologne, Germany
Tel: +49 (0) 221 2923 2000

Elementis Specialties, Inc.
469 Old Trenton Road
East Windsor, NJ 08512
USA
Tel: +1-609-443-2000

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail: Product_stewardship@elementis.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: En cas d'urgence chimique UNIQUEMENT (déversement, fuite, feu, exposition ou accident), appelez CHEMTREC +44-870-8200418 or +1-703-527-3887

Pour TOUTE autre demande concernant ce produit, appelez Elementis au :
1-609-443-2000 (USA) or +49 (0) 221 2923 2000 (EU)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 4 - (H413)
---	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement **Aucun(e)**

Mentions de danger

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P391 - Recueillir le produit répandu

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers**Risques Généraux:** Peut former des poussières à des concentrations atmosphériques combustibles**Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances****Composants dangereux, ou composants pour lesquels il existe des limites d'exposition (voir section 8)**

Nom Chimique	No.-CE.	No.-CAS	No REACH.	Pour cent en poids	EU - GHS Substance Classification
Reaction mass of N,N'-ethane-1,2-diylbis(hexanamide);12-hydroxy-N-(2-((1-oxohexyl)amino)ethyl)octadecanamide;N,N'-ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecanamide)	ELINCS: 432-430-3	Not assigned	01-0000017860-69-XX XX	100 %	Aquatic Chronic 4; H413

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation :

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Contact cutané:

Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact oculaire:

Rincer immédiatement, délicatement et soigneusement au rince-oeil ou à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes et effets les plus importants**

Difficultés respiratoires.

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre sèche

Sable sec

Mousse résistant à l'alcool

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Aucun(e) en particulier

Risques d'incendie et d'explosion exceptionnels:

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)Oxydes d'azote (NO_x)**5.3. Conseils aux pompiers****Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations:

Voir Section 12 pour plus d'informations.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de nettoyage**

Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.4. Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 pour plus d'informations
- Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire
- Voir la section 13 pour plus d'informations

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation sans danger Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer (les poussières, les vapeurs, les brouillards, les gaz). Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Informations additionnelles concernant le stockage: inutile dans les conditions normales d'utilisation

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Scénario d'exposition: Aucune information disponible.

Autres lignes directrices: Aucune information disponible.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Gants de protection, Gants néoprène. Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Protection de la peau et du corps Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail

Protection respiratoire: Masque à poussière efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Aspect: Poudre
Couleur: Blanc cassé
Odeur: sans odeur
Seuil olfactif Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point/intervalle de fusion:	120 - 130 °C	
Point de congélation :	Aucune donnée disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet	
Point d'éclair	Sans objet	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Masse volumique :	1.02 g/cm ³	
Hydrosolubilité	insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Non auto-inflammable	
Température de décomposition	> 666 °F / > 352°C	
Viscosité :	Aucune donnée disponible	

Propriétés explosives: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Densité apparente Aucune donnée disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité: Stable dans les conditions de stockage recommandées

10.3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles

10.5. Matières incompatibles Agent comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit
 DL50/cutanée/rat = Données réelles du produit
 > 2000 mg/kg
 DL50/orale/rat = > 2000 mg/kg

Effets locaux

Inhalation : Aucune donnée disponible.
Contact oculaire: Pas d'irritation oculaire.
Contact cutané: Pas d'irritation de la peau.
Ingestion Not expected to cause adverse effects.
Effets sur certains organes cibles : Aucun(e).

Informations sur les composants Aucune donnée disponible

Toxicité chronique

Toxicité chronique: A 28 day repeat-dose oral toxicity study in rats on a structural analogue showed a no observed adverse effect level (NOAEL) of 1000 mg/kg/day.
Corrosivité Aucune donnée disponible.
Sensibilisation N'est pas un sensibilisant cutané. (Local Lymph Node Assay LLNA).
Effets mutagènes Not mutagenic in the Ames test using *S. typhimurium* and *E. coli* both in the presence or absence of S9. Non-clastogenic in the in vitro chromosome aberration assay in human lymphocytes cells both in the presence or absence of S9.
Toxicité pour la reproduction: Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité: Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.
Autres effets néfastes: Aucune donnée disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations sur le produit: Données réelles du produit.
CL50 > 1000 mg/L (Rainbow trout; 96hr)
EC50/96hr/48hr/24hr: > 1000 mg/L (Daphnia magna; 24 & 48hr)
Sans effet visible - Concentration/96h/48h/24hr (NOEC) NOEC = 0.9 mg/l (Daphnia magna reproduction test; OECD 2000);
 PNEC = 0.009 mg/l (fresh water)
Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: Aucune donnée disponible
N'est pas facilement biodégradable (< 70% (28 days))

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes:

Mobilité: Aucune donnée disponible

Remarque générale: Ne laissez pas le produit atteindre les eaux souterraines, les canalisations ou les égouts.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

No de déchet suivant le CED: Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

Information supplémentaire: Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport de surface en Europe (ADR/RID) Non réglementé

Association internationale du transport aérien (IATA) Non réglementé

Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG) Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaires internationaux**

USA (TSCA): Est conforme
EU (EINECS): Est conforme
EU REACH: Est conforme
CANADA (DSL) N'est pas conforme
CANADA (NDSL): Est conforme

Inventaires japonais (ENCS):	N'est pas conforme
Phillippines:	N'est pas conforme
KOREA (KECL):	Est conforme
Chine (IECSC)	N'est pas conforme
AUSTRALIA (AICS):	N'est pas conforme
Nouvelle zélande (NZIoC):	N'est pas conforme
TAIWAN (NECI):	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

NECI - Inventaire national des substances chimiques existantes, Taïwan

La conformité des produits chimiques présents dans la liste ci-dessus peut être basée sur leur dénomination chimique et leur numéro de registre du Chemical Abstracts Service (CAS), qui sont différents de ceux mentionnés dans la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Réglementations nationales**Allemagne**

Classe de danger pour l'eau (WGK): Classe 1 Faible danger pour l'eau
Classification selon la VwVwS de mai 1999 (législation allemande)

Restriction à la commercialisation Aucun(e) connu(e)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**GHS / CLP**

Base de la classification Cette substance est classifiée en fonctions de la directive 1272/2008/EC et de ses amendements (règlement CLP, SGH) ; voir la section 2

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Préparée par	Responsable produit
Date de révision	12-août-2016
Informations de mise à jour	13-oct.-2015

Cette fiche signalétique comporte des changements par rapport à la version précédente aux sections: 2, 3, 6, 8, 9, 11, 12, 15

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont exactes au meilleur de la connaissance, des renseignements et de la bonne foi dont dispose ELEMENTIS au jour de leur publication. Les informations fournies doivent uniquement être considérées comme des recommandations concernant la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport et le rejet et ne doivent pas être vues en tant que garantie ou spécifications relatives à la qualité. Les informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne plus être valables si ce même produit est utilisé avec tout autre

type de matériel ou de processus, sauf mention contraire indiquée dans cette fiche de données de sécurité. ELEMENTIS décline toute responsabilité en cas de perte, de préjudice physique ou de dégâts pouvant résulter de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de ce produit.

Tous les produits chimiques ne doivent être manipulés que par du personnel compétant dans un environnement contrôlé. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes avec les lois fédérales, d'état, provinciales et locales en vigueur et de déterminer les conditions nécessaires pour une utilisation sûre de ce produit. ELEMENTIS conseille vivement à chaque client ou destinataire de cette fiche de données de sécurité d'étudier cette dernière avec attention et de consulter les experts adéquats, si nécessaire ou approprié, afin de connaître et de comprendre les données contenues dans ce document et tous les dangers liés au produit.

Fin de la Fiche de données de sécurité